

**ANNEXE I
RÉFÉRENTIEL PROFESSIONNEL**

1 DEFINITION DE LA PROFESSION ET DU CONTEXTE DE L'INTERVENTION

L'éducateur spécialisé est un professionnel du travail social. Il exerce dans le cadre d'un mandat et de missions institutionnelles. Il accompagne, dans une démarche éducative et sociale globale, des personnes, des groupes ou des familles en difficulté dans le développement de leurs capacités de socialisation, d'autonomie, d'intégration ou d'insertion¹.

L'éducateur spécialisé intervient dans une démarche éthique dans le respect de l'altérité. Il favorise l'instauration d'une relation à l'autre en adoptant une démarche réflexive sur ses pratiques professionnelles. Il s'inscrit dans une analyse partagée de sa pratique professionnelle dans le respect de la confidentialité des informations concernant les personnes.

Conditions d'exercice et modalités d'intervention

L'éducateur spécialisé intervient dans le cadre des politiques partenariales de prévention, de protection et d'insertion.

Il travaille au sein d'une équipe pluridisciplinaire ou pluriprofessionnelle. Son intervention s'effectue dans le respect du projet institutionnel et de l'expression de la demande des personnes accompagnées.

En fonction de son cadre institutionnel et de ses missions, il est amené à organiser et/ou coordonner des projets et/ou mobiliser des équipes dans la mise en place d'actions socio-éducatives en interne ou dans le cadre de travail en partenariat. Il est en lien avec des partenaires et des réseaux d'acteurs du territoire.

L'éducateur spécialisé est en veille professionnelle et développe une expertise sur les évolutions du secteur ou de l'environnement dans lequel il agit et intervient. Il intègre les évolutions dans son activité et dans ses modes d'intervention et partage ses analyses avec les acteurs concernés.

Rôle et fonctions

L'éducateur spécialisé travaille auprès d'enfants, adultes, familles et groupes en difficulté en situation de vulnérabilité ou de handicap auprès desquels il contribue à créer les conditions pour qu'ils soient protégés et accompagnés, considérés dans leurs droits et puissent les faire valoir.

L'éducateur spécialisé contribue au processus de socialisation et d'autonomie des personnes. Il favorise le renforcement des liens sociaux et des solidarités dans l'environnement des personnes et de la société.

Il aide au développement de la personnalité et à l'épanouissement de la personne et peut contribuer à son insertion socioprofessionnelle.

¹ Références : Code de l'action sociale et des familles : articles D.451-41 et D.451-41-1

DE EDUCATEUR SPECIALISE

L'éducateur spécialisé établit une relation éducative à partir de ses observations et de situations du quotidien dans des espaces institutionnels formels et informels.

Dans sa pratique, il adopte des attitudes et des postures basées notamment sur l'empathie, l'écoute et la bienveillance. Il s'adapte à l'autre en se rendant disponible.

Il est amené à élaborer un accompagnement éducatif avec la personne ou le groupe dans une temporalité tenant compte des singularités, des aspirations et des potentialités de chacun.

Il s'inscrit dans un travail d'équipe avec laquelle il partage et analyse des hypothèses de travail adaptées aux besoins repérés.

Il conçoit, conduit, évalue des actions socio-éducatives dans le cadre de projets personnalisés, crée et met en œuvre des actions mobilisant différentes méthodologies, propose des activités, des médiations et fait preuve de créativité.

Il émet des propositions pour l'analyse des besoins, l'évaluation et l'ajustement des orientations des politiques éducatives ou sociales menées dans les institutions avec lesquelles il travaille dans le respect de la confidentialité des informations concernant les personnes.

Dans un but de transmission de connaissances et savoir-faire professionnels, et après l'acquisition d'une expérience significative, le professionnel participe au processus de professionnalisation y compris en exerçant des fonctions de référent professionnel auprès des personnes en formation (initiale ou continue) en lien avec les établissements de formation.

Public concerné et champs d'intervention

Public

Enfants, adolescents, adultes, familles et groupes en situation de vulnérabilité ou de handicap...

Employeurs

Collectivités locales, associations, entreprises, établissements publics, les trois fonctions publiques (Etat, Hospitalière, Territoriale),...

Politiques sociales

Protection de l'enfance, insertion, handicap, protection judiciaire de la jeunesse...

Lieux d'intervention

Maisons d'enfants à caractère social, foyers de l'enfance, foyers jeunes travailleurs, centres maternels, aide éducative en milieu ouvert, centres de prévention spécialisée, centres d'hébergement et de réinsertion sociale, unités d'hébergement diversifiées, foyers maternels, établissements scolaires, instituts d'éducation motrice, instituts médico-éducatifs, établissements d'aide par le travail (ESAT), centres médico-psychopédagogiques (CMPP), services d'éducation spéciale et de soins à domicile (SESSAD), hôpitaux...

2 REFERENTIEL FONCTIONS/ACTIVITES

Fonction : Etablissement d'une relation éducative

Description de la fonction

L'éducateur spécialisé crée une relation de confiance avec les personnes à partir des situations du quotidien dans des espaces institutionnels formels et informels. Dans la rencontre, il adopte une posture d'accueil et d'écoute. Il facilite l'expression des personnes et de leur demande. Il analyse leur situation, repère leurs besoins et identifie leurs potentialités. Il questionne sa pratique et sa posture, à partir du vécu de la situation, par une analyse partagée en équipe.

Activités de la fonction

- Créer les conditions favorables à la rencontre.
- Instaurer une relation éducative avec la personne ou le groupe.
- Recueillir l'expression des personnes.
- Identifier les potentialités des personnes.
- Se saisir des opportunités du quotidien pour faire vivre la relation éducative.
- S'appuyer sur des temps d'échanges et des activités éducatives.

Fonction : Accompagnement éducatif de la personne ou du groupe

Description de la fonction

L'éducateur spécialisé s'inscrit avec la personne ou le groupe dans un accompagnement éducatif. En prenant en compte la singularité de chacun, il favorise l'autonomie et la socialisation et contribue à permettre à chacun de trouver sa place au sein d'un collectif. Il vise à établir des repères et des règles dans la vie quotidienne des personnes. Il contribue au cheminement de la personne dans le respect de son histoire et de ses potentialités.

Activités de la fonction

- Mobiliser les ressources de la personne, de la famille ou du groupe et de l'environnement.
- Favoriser la participation de la personne à l'accompagnement éducatif.
- Animer le quotidien.
- Créer des espaces de disponibilité et des espaces de créativité.
- Exercer une fonction symbolique permettant la distinction des rôles et places dans une société.
- Accompagner et transmettre la connaissance, la compréhension et l'appropriation des règles sociales permettant à la personne ou au groupe de s'y inscrire en tant que citoyen.
- Créer les conditions pour la communication entre les personnes et dans le groupe.
- Accompagner la personne dans la construction de son identité et de sa singularité.

DE EDUCATEUR SPECIALISE

Fonction : Conception, conduite et analyse d'une action socio-éducative au sein de l'équipe

Description de la fonction

L'éducateur spécialisé conçoit, met en œuvre et évalue l'action socio-éducative.

Il inscrit sa démarche au sein d'une équipe pluridisciplinaire et/ou pluriprofessionnelle et en cohérence avec le projet institutionnel. Il mobilise la personne et son environnement dans l'élaboration des différents projets. Il partage et analyse avec l'équipe des hypothèses de travail pour élaborer le projet personnalisé, le conduire, l'évaluer et faire évoluer les actions au plus près des besoins des personnes.

Pour conduire l'action socio-éducative, l'éducateur spécialisé sollicite et mobilise le réseau et les partenaires nécessaires.

Activités de la fonction

- Soutenir la participation de la personne et de son environnement dans la construction de son projet personnalisé et dans le suivi des actions mises en place.
- Mettre en œuvre et suivre le projet socio-éducatif avec l'équipe.
- Assurer la coordination du projet.
- Evaluer avec l'équipe les actions menées dans le cadre du projet socio-éducatif.
- Communiquer et informer sur le projet socio-éducatif.
- Rédiger des écrits professionnels.
- Mobiliser un travail d'équipe, partenarial et de réseau.
- Contribuer à construire les ressources de l'équipe.

Fonction : Veille professionnelle et transmission

Description de la fonction

L'éducateur spécialisé inscrit son action éducative dans le respect et la mise en œuvre des droits fondamentaux de la personne. Il veille à maintenir et à développer ses connaissances concernant le contexte politique, économique et social en lien avec ses missions. Il prend appui sur une expérience partagée pour transmettre des pratiques ou des connaissances à ses pairs, aux futurs professionnels et aux acteurs de terrain.

Activités de la fonction

- S'impliquer dans une veille professionnelle sur l'évolution du champ social ou éducatif.
- S'informer, comprendre et connaître les politiques publiques.
- Actualiser ses connaissances du champ socio-éducatif dans une pluralité des références.
- Participer à une démarche d'évaluation en continu en lien avec le projet institutionnel.
- Transmettre et partager ses connaissances et sa pratique.
- Faire des propositions sur la mise en œuvre des politiques publiques en lien avec les besoins repérés.

Décrets, arrêtés, circulaires

TEXTES GÉNÉRAUX

MINISTÈRE DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR, DE LA RECHERCHE ET DE L'INNOVATION

Arrêté du 10 mars 2020 définissant les blocs de compétences de certains diplômes du travail social et portant modification des arrêtés du 22 août 2018 relatifs au diplôme d'Etat d'assistant de service social, au diplôme d'Etat d'éducateur spécialisé, au diplôme d'Etat d'éducateur de jeunes enfants et au diplôme d'Etat d'éducateur technique spécialisé

NOR : ESRS2003039A

Le ministre des solidarités et de la santé et la ministre de l'enseignement supérieur, de la recherche et de l'innovation,

Vu le code de l'action sociale et des familles, notamment son article D. 451-28-3 ;

Vu le code de l'éducation, notamment son article D. 676-1 ;

Vu l'arrêté du 22 août 2018 relatif au diplôme d'Etat d'assistant de service social ;

Vu l'arrêté du 22 août 2018 relatif au diplôme d'Etat d'éducateur spécialisé ;

Vu l'arrêté du 22 août 2018 relatif au diplôme d'Etat d'éducateur de jeunes enfants ;

Vu l'arrêté du 22 août 2018 relatif au diplôme d'Etat d'éducateur technique spécialisé ;

Vu l'avis de la commission professionnelle consultative cohésion sociale et santé en date du 6 décembre 2019 ;

Vu l'avis du Conseil national de l'enseignement supérieur et de la recherche en date du 6 janvier 2020 ;

Vu l'avis du conseil supérieur de l'éducation en date du 23 janvier 2020,

Arrêtent :

Art. 1^{er}. – 1° Le « 3. Référentiels de compétences » de l'annexe I de l'arrêté du 22 août 2018 relatif au diplôme d'Etat d'assistant de service social est remplacé par l'annexe I du présent arrêté ;

2° L'annexe V de l'arrêté du 22 août 2018 relatif au diplôme d'Etat d'assistant de service social est remplacée par l'annexe II du présent arrêté ;

3° Le « 3. Référentiels de compétences » de l'annexe I de l'arrêté du 22 août 2018 relatif au diplôme d'Etat d'éducateur spécialisé est remplacé par l'annexe III du présent arrêté ;

4° L'annexe V de l'arrêté du 22 août 2018 relatif au diplôme d'Etat d'éducateur spécialisé est remplacée par l'annexe IV du présent arrêté ;

5° Le « 3. Référentiels de compétences » de l'annexe I de l'arrêté du 22 août 2018 relatif au diplôme d'Etat d'éducateur de jeunes enfants est remplacé par l'annexe V du présent arrêté ;

6° L'annexe V de l'arrêté du 22 août 2018 relatif au diplôme d'Etat d'éducateur de jeunes enfants est remplacée par l'annexe VI du présent arrêté ;

7° Le « 3. Référentiels de compétences » de l'annexe IV de l'arrêté du 22 août 2018 relatif au diplôme d'Etat d'éducateur technique spécialisé est remplacé par l'annexe VII du présent arrêté ;

8° L'annexe V de l'arrêté du 22 août 2018 relatif au diplôme d'éducateur technique spécialisé est remplacée par l'annexe VII du présent arrêté.

Art. 2. – Les dispositions du présent arrêté entrent en vigueur à compter du 1^{er} septembre 2020.

Art. 3. – La directrice générale de la cohésion sociale et la directrice générale de l'enseignement supérieur et de l'insertion professionnelle sont chargées, chacune en ce qui la concerne, de l'exécution du présent arrêté, qui sera publié au *Journal officiel* de la République française.

Fait le 10 mars 2020.

*La ministre de l'enseignement supérieur,
de la recherche et de l'innovation,*

Pour la ministre et par délégation :

*La directrice générale de l'enseignement supérieur
et de l'insertion professionnelle,*

A.-S. BARTHEZ

ANNEXE III

3. RÉFÉRENTIEL DE COMPÉTENCES

Domaine de compétences 1 : LA RELATION ÉDUCATIVE SPÉCIALISÉE

Bloc de compétences n° 1 : Construction de la relation éducative

Compétences	Indicateurs de compétences
Accueillir la personne dans le respect de sa singularité et dans une démarche éthique	<ul style="list-style-type: none"> - Identifier, construire et adapter un cadre favorisant un accueil de la personne dans sa singularité - Accueillir la personne dans sa singularité - Observer Ecouter - Recueillir des informations ou des éléments pour comprendre la demande
Instaurer une relation éducative	<ul style="list-style-type: none"> - Créer du lien - Situer la relation dans un contexte - Se décentrer et mettre à distance ses représentations - Adapter sa posture professionnelle à la situation Questionner son positionnement dans la relation
Assurer une fonction d'étayage et de repère dans une dimension éthique	<ul style="list-style-type: none"> - Donner du sens à ses actions et les expliciter - Reconnaître la personne comme acteur de la relation - Prendre en compte les éléments de contexte liés à la situation de la personne - Garantir et expliciter un cadre et des règles dans une démarche d'accompagnement et de coopération avec la personne ou le groupe - Garantir un cadre d'intervention sécurisant - Assurer une fonction de tiers - Comprendre les enjeux de la relation - Identifier et réguler son implication personnelle - Veiller à l'intégrité physique et psychique de la personne - Se situer comme personne référente - Partager les résultats de la veille
Accompagner la personne dans la compréhension et l'appropriation du cadre et des règles	<ul style="list-style-type: none"> - Transmettre des règles de vie collective - Poser et soutenir le cadre de son intervention - Assurer une fonction de repère et d'étayage
Organiser le cadre adapté à la rencontre	<ul style="list-style-type: none"> - Organiser l'espace où la rencontre a lieu - Se rendre disponible à l'expression de la personne et à sa demande et ses besoins - Se présenter et présenter le cadre de sa mission - Aménager la rencontre en fonction des personnes, de la spécificité de la demande et des besoins
Se saisir des temps et espaces non formalisés pour permettre la rencontre	<ul style="list-style-type: none"> - Impulser les dynamiques favorisant les activités éducatives - Donner du sens à l'activité ou au temps d'échange - S'adapter aux attentes et ressources des personnes ou du groupe - Mettre en place les activités adaptées aux besoins et aux objectifs
Créer des espaces et des temps propices au travail éducatif	<ul style="list-style-type: none"> - Recourir à des médiations éducatives de manière spontanée - Apporter une présence contenante dans les temps non formalisés - Se rendre disponible - S'adapter aux situations imprévues - Expliquer les choix des espaces et des temps non formalisés
Utiliser le quotidien individuel et collectif comme support à la relation éducative	<ul style="list-style-type: none"> - Utiliser le quotidien individuel ou collectif comme support à la relation éducative - Donner une dimension éducative au quotidien - Respecter et faire respecter les besoins d'intimité - Faire vivre le collectif - Créer des moments du quotidien dans une perspective éducative - Identifier dans le quotidien de la personne ou du groupe les éléments vecteurs d'un message éducatif
Rechercher et soutenir la participation des personnes dans l'accompagnement éducatif	<ul style="list-style-type: none"> - Co-construire avec la personne son projet - Impliquer la personne dans l'accompagnement - Repérer et analyser les difficultés liées à la participation - Soutenir la personne dans sa capacité à s'exprimer et à agir
Favoriser l'expression des personnes	<ul style="list-style-type: none"> - Savoir utiliser des techniques d'entretien et de recueil de la parole - Savoir concevoir et adapter des outils - Observer et écouter - Recueillir l'expression - Créer des conditions favorables à l'expression et soutenir la parole des personnes - Se saisir des outils de recueil de l'expression adaptée à la singularité des personnes - Savoir se décentrer et mettre à distance ses représentations

Compétences	Indicateurs de compétences
Favoriser les interactions dans un groupe	<ul style="list-style-type: none"> - Identifier et comprendre l'implication de la personne - Animer, réguler un groupe - Favoriser l'expression et la parole singulière de chacun - Favoriser la communication au sein du groupe
Favoriser et soutenir les dynamiques collectives	<ul style="list-style-type: none"> - Favoriser l'expression et l'échange entre les personnes - Mobiliser des techniques de communication - Observer la dynamique des groupes - Repérer les éléments de fonctionnement d'un groupe - Faire respecter le cadre collectif et les personnes

Bloc de compétences n° 2 : Analyse de la construction d'un accompagnement éducatif

Compétences	Indicateurs de compétences
Identifier et analyser les besoins, les attentes et les ressources de la personne ou du groupe	<ul style="list-style-type: none"> - Contextualiser les situations des personnes ou du groupe - Analyser les éléments recueillis - Observer, écouter pour développer une compréhension de la personne dans sa singularité - Comprendre les phénomènes dans la dynamique de groupe - Prévenir et repérer les situations à risque ou de maltraitance
Développer une compréhension de la situation de la personne	<ul style="list-style-type: none"> - Observer, analyser le contexte de vie de la personne - Identifier les ressources, les besoins, les attentes de la personne, de la famille, du groupe, de l'environnement social dans le cadre de l'accompagnement éducatif - Repérer et évaluer les situations d'urgence pour la personne - Identifier les situations à risques pour la personne
Contribuer au développement et au maintien de l'autonomie de la personne	<ul style="list-style-type: none"> - Respecter la singularité et l'intégrité de la personne - Prendre en compte la singularité de la personne dans l'élaboration de son accompagnement - Prendre en compte la temporalité de la personne ou du groupe - Reconnaître les compétences, les potentialités et les difficultés de la personne - Identifier, comprendre et réguler son implication personnelle - Identifier et comprendre l'implication de la personne - Faciliter la capacité d'agir de la personne - Favoriser l'expression de la personne
Accompagner à l'exercice de la citoyenneté	<ul style="list-style-type: none"> - Favoriser les situations d'apprentissage permettant de s'inscrire dans la société - Être garant du respect de la dignité de la personne - Soutenir les personnes dans l'exercice de leurs droits individuellement et collectivement - Veiller au respect de la place de chacun dans le groupe - Accompagner la personne à se situer dans son environnement - Favoriser la compréhension des rôles et places des différents acteurs de la société - Organiser des actions permettant la compréhension des rôles et places des différents acteurs de la société
Créer les conditions pour mobiliser les ressources de la personne, de la famille, du groupe et de l'environnement pour l'accompagnement éducatif	<ul style="list-style-type: none"> - Co-élaborer un projet individuel avec la personne - Prendre en compte l'environnement social et ses ressources - Mobiliser les ressources de l'environnement et du territoire - Repérer et mobiliser les potentialités de la personne - Repérer et mobiliser les ressources de la famille et du réseau de proximité - Repérer les difficultés et les freins de la personne, de la famille, de l'environnement dans le cadre de l'accompagnement éducatif
Créer les conditions pour que la personne soit auteure de ses projets	<ul style="list-style-type: none"> - Prendre en considération les personnes dans leur singularité - Mettre à distance ses représentations - Faciliter l'expression des aspirations et le développement des potentialités des personnes - Créer des espaces et lieux à visée éducative - Soutenir la parole des personnes - Transmettre les informations permettant la prise de décision - Favoriser la prise de décision
Soutenir la personne dans l'accès à ses droits	<ul style="list-style-type: none"> - Informer la personne sur ses droits - Adapter son expression à son interlocuteur - Mobiliser les moyens individuels et collectifs pour la mise en œuvre des droits
Favoriser le développement des capacités de la personne	<ul style="list-style-type: none"> - Proposer et construire des situations permettant le développement et le maintien des capacités de la personne - Repérer et mobiliser les potentialités de la personne ou du groupe - Repérer et respecter les déficiences, incapacités ou handicaps

Domaine de compétences 2 : CONCEPTION ET CONDUITE DE PROJETS ÉDUCATIFS SPÉCIALISÉS

Bloc de compétences n° 3 : Implication de la personne ou du groupe dans son projet éducatif

Compétences	Indicateurs de compétences
Associer la personne au suivi des actions mises en place tout au long de son parcours	<ul style="list-style-type: none"> - Solliciter l'avis de la personne sur la mise en œuvre du projet et les éventuels ajustements - Rechercher l'adhésion ou le consentement de la personne - Prendre en compte l'implication de la personne - Valoriser les réalisations et soutenir les suites à envisager
Créer les conditions de la participation de la personne dans les différentes étapes de l'accompagnement éducatif	<ul style="list-style-type: none"> - Utiliser des outils de communication adaptés à la situation de la personne - Favoriser l'implication de la personne - Créer des espaces d'expression facilitant sa participation - Rechercher la validation puis l'adhésion au projet
Observer, analyser et rendre compte des situations éducatives	<ul style="list-style-type: none"> - Contribuer à la réflexion sur les projets - Objectiver la situation - Observer - Analyser - Rendre compte
Etablir un diagnostic socio-éducatif partagé	<ul style="list-style-type: none"> - Identifier le contexte institutionnel et le cadre de ses missions - Recueillir des éléments permettant d'analyser la situation de la personne ou du groupe - Réaliser une synthèse pluriprofessionnelle pour établir un diagnostic socio-éducatif

Bloc de compétences n° 4 : Conception et conduite d'un projet éducatif

Compétences	Indicateurs de compétences
Co-construire avec la personne, ou son représentant, un projet d'accompagnement à partir d'une analyse partagée de la situation	<ul style="list-style-type: none"> - Recueillir les besoins, les attentes, les difficultés et les questionnements de la personne - Appréhender la personne dans sa complexité et analyser sa situation - Soutenir la demande et l'expression des besoins de la personne - Définir ou ajuster les objectifs du projet d'accompagnement - Proposer différents supports d'expression de la personne - Rechercher l'adhésion ou le consentement de la personne
Concevoir un projet socio-éducatif	<ul style="list-style-type: none"> - Identifier le cadre de sa mission et participer à l'élaboration du projet socio-éducatif en équipe - Utiliser la méthodologie de projet - Poser des hypothèses d'actions éducatives en fonction d'un diagnostic socio-éducatif
Concevoir et mettre en œuvre l'animation du quotidien	<ul style="list-style-type: none"> - Animer le quotidien à partir de l'analyse des besoins de la personne ou du groupe - Contribuer au respect de chacun au sein du collectif - Contribuer à faire vivre la relation dans la vie quotidienne - Articuler les règles collectives avec les espaces et le temps de la personne - Respecter les rythmes de la personne et ses attentes - Adapter les moments et le cadre du quotidien à la personne, aux problématiques singulières - Articuler son action au quotidien avec celle de l'équipe - S'inscrire dans une démarche participative - Prévenir et régler des dysfonctionnements dans un collectif - Utiliser les techniques de gestion de conflit
Mettre en œuvre une intervention socio-éducative individuelle ou collective	<ul style="list-style-type: none"> - Concevoir et animer des activités de groupe - Contribuer à l'épanouissement de l'individu au sein du collectif - Favoriser l'appropriation des espaces de créativité - Utiliser le temps du quotidien comme un support à la rencontre et à la créativité - Développer sa créativité, son inventivité dans la relation éducative - Stimuler la créativité de la personne - Choisir un espace adapté au(x) besoin(s)
Mettre en œuvre le suivi du projet socio-éducatif et évaluer les effets des actions menées	<ul style="list-style-type: none"> - Construire des espaces d'échange et de coopération - Participer à des instances d'échange et de coopération - Définir des critères et des indicateurs adaptés à la nature des actions menées - Elaborer des outils d'évaluation dans un cadre collectif - Rechercher et prendre en compte les analyses des différents acteurs intervenant dans le projet - Réajuster les actions menées - Intégrer l'évaluation dans une démarche globale de projet
Réajuster ses pratiques dans le cadre du projet socio-éducatif	<ul style="list-style-type: none"> - Elaborer avec l'équipe des modalités de suivi, de régulation et d'évaluation - Questionner le sens de l'action pour réajuster ses pratiques - Partager et analyser les interactions des différents acteurs du projet socio-éducatif - Remettre en question une pratique et l'adapter aux situations

Domaine de compétences 3 : COMMUNICATION PROFESSIONNELLE

Bloc de compétences n° 5 : Expression et communication écrite et orale

Compétences	Indicateurs de compétences
Elaborer, gérer et transmettre de l'information dans un cadre éthique et dans le respect des droits des personnes	<ul style="list-style-type: none"> - Structurer, synthétiser et analyser l'information - Sélectionner et présenter les informations utiles et indispensables aux destinataires - Transmettre des informations dans le respect du cadre juridique - Produire des documents transmissibles à des tiers - Adapter la transmission d'informations à son interlocuteur - Garantir à la personne l'usage et la destination des informations la concernant
Rédiger des écrits professionnels	<ul style="list-style-type: none"> - Identifier les différents types d'écrits et savoir les élaborer - Mettre en adéquation les types d'écrits, les objectifs visés et les destinataires - Rédiger des écrits adaptés aux destinataires par rapport aux situations
Appréhender et mobiliser l'environnement numérique	<ul style="list-style-type: none"> - Utiliser les outils bureautiques et numériques - Utiliser différents modes de communication pour partager l'information dans le respect des personnes et du cadre réglementaire - Exercer une veille sur les usages numériques

Bloc de compétences n° 6 : Communication professionnelle en travail social

Compétences	Indicateurs de compétences
S'inscrire dans un travail d'équipe et dans une dynamique institutionnelle	<ul style="list-style-type: none"> - Identifier le cadre de sa mission et participer à l'élaboration d'une stratégie d'équipe - Transmettre ses analyses à l'équipe - Confronter ses analyses - Coopérer avec d'autres professionnels
Assurer en équipe la cohérence de l'action socio-éducative	<ul style="list-style-type: none"> - Situer son action dans le cadre des missions de l'institution et de son projet - Négocier et participer à des décisions - Repérer et s'appuyer sur les compétences de chacun - Favoriser les facteurs de cohésion autour de l'action socio-éducative
Présenter un projet socio-éducatif	<ul style="list-style-type: none"> - Partager le sens de l'action - Articuler le projet socio-éducatif et le projet de service - Rechercher et soutenir la participation et l'adhésion des personnes dans la mise en œuvre du projet socio-éducatif - Favoriser appropriation collective du projet par tous les acteurs
Représenter le service, l'établissement, l'institution	<ul style="list-style-type: none"> - Se situer dans un service, un établissement, une institution et son projet - Se présenter et présenter son service, son établissement, son institution - Identifier la place du service, de l'établissement, de l'institution dans son environnement et sur le territoire

Domaine de compétences 4 : DYNAMIQUES INTERINSTITUTIONNELLES, PARTENARIATS ET RÉSEAUX

Bloc de compétences n° 7 : Connaissance et analyse des contextes institutionnels

Compétences	Indicateurs de compétences
S'informer et se former pour faire évoluer ses pratiques	<ul style="list-style-type: none"> - Savoir identifier les lieux ressources - Actualiser ses connaissances des politiques publiques et de leurs évolutions - Saisir les enjeux à l'œuvre dans les politiques publiques - Actualiser ses connaissances sur la législation et la réglementation dans les différents champs d'intervention - Diversifier son champ de connaissances et de références - Etayer son analyse par une conceptualisation dans une pluralité de références - Rechercher et partager l'information y compris en langue étrangère
Contribuer à la réflexion, la formalisation et l'utilisation d'outils d'évaluation	<ul style="list-style-type: none"> - Se situer dans une institution et son projet, dans une hiérarchie, dans une équipe - Réfléchir son action dans le cadre des missions du service, de l'établissement, de l'institution et de son projet - Participer aux instances permettant la réflexion sur l'action institutionnelle - Contribuer de sa place aux actions d'évaluation engagées - Participer à la création et à l'amélioration des outils d'évaluation

Bloc de compétences n° 8 : Mobilisation des acteurs et des partenaires

Compétences	Indicateurs de compétences
Mobiliser les acteurs nécessaires à la mise en œuvre du projet socio-éducatif	<ul style="list-style-type: none"> - Communiquer sur le projet auprès des acteurs - Faciliter l'échange et la coopération entre les acteurs
Construire et entretenir une relation partenariale	<ul style="list-style-type: none"> - Situer son action dans le cadre des missions du service, de l'établissement, de l'institution et de son projet - Identifier et situer les acteurs de l'environnement professionnel - Repérer et s'appuyer sur les compétences des partenaires et des acteurs du territoire - Coopérer avec les partenaires et les acteurs du territoire - Négocier et participer à des décisions - Constituer un réseau professionnel et partenarial et travailler avec lui
Développer, partager ses connaissances professionnelles	<ul style="list-style-type: none"> - Développer une analyse critique de sa pratique professionnelle - Partager sa pratique professionnelle dans les espaces et lieux dédiés - Communiquer sur ses connaissances professionnelles - Transmettre des valeurs, connaissances et méthodes professionnelles et les traduire dans les pratiques - Rechercher et partager de l'information, y compris en langue étrangère
Rendre compte de l'expérience de terrain pour aider à l'évaluation des dispositifs de politiques publiques et au respect des droits fondamentaux	<ul style="list-style-type: none"> - Contribuer à l'analyse partagée de situations - Transmettre ses observations et argumenter ses analyses à partir de son domaine d'intervention - Soutenir la parole de la personne dans l'expression de ses besoins dans des instances décisionnelles - Faire remonter les difficultés d'accès et d'application des droits fondamentaux - Rédiger des écrits pour formaliser son expérience de terrain

CERTIFICATION DES BLOCS DE COMPÉTENCES

Les blocs de compétences sont capitalisables. Ils peuvent être acquis séparément conformément au tableau ci-dessous.

DC	Bloc de compétences	Epreuve de certification
DC1	Bloc de compétences n° 1 : Construction de la relation éducative	Présentation du parcours de formation
	Bloc de compétences n° 2 : Analyse de la construction d'un accompagnement éducatif	Mémoire de pratique professionnelle
DC2	Bloc de compétences n° 3 : Implication de la personne ou du groupe dans son projet éducatif	Etude de situation individuelle ou collective
	Bloc de compétences n° 4 : Conception et conduite d'un projet éducatif	Projet éducatif spécialisé
DC3	Bloc de compétences n° 5 : Expression et communication écrite et orale	Dossier sur le travail d'équipe et les dynamiques institutionnelles
	Bloc de compétences n° 6 : Communication professionnelle en travail social	Elaboration d'une communication professionnelle
DC4	Bloc de compétences n° 7 : Connaissance et analyse des contextes institutionnels	Contrôle de connaissances sur les politiques sociales
	Bloc de compétences n° 8 : Mobilisation des acteurs et des partenaires	Analyse d'une problématique territoriale ou partenariale

En application de l'article D. 451-8 du code de l'action sociale et des familles, les blocs de compétences 5 à 8 des diplômes du travail social mentionnés au 16° de l'article D. 612-32-2 du code de l'éducation sont correspondants et sont donc réputés acquis et transférables entre ces diplômes.

ANNEXE IV

RÉFÉRENTIEL DE CERTIFICATION

Modalités de certification du DC 1- La relation éducative spécialisée

Objectifs de l'épreuve	Intitulé de l'épreuve	Définition de l'épreuve	Cadre de l'épreuve et lieu	Durée de l'épreuve	Examineurs, correcteurs
<p>Evaluer la capacité du candidat à :</p> <p>Adopter une posture réflexive sur sa pratique professionnelle</p> <p>Mobiliser les connaissances théoriques en lien avec l'éducation spécialisée</p>	<p>Présentation du parcours de formation</p> <p>Bloc de compétences n° 1 : Construction de la relation éducative</p>	<p>Présentation orale par l'étudiant de l'analyse réflexive de son parcours de formation</p>	<p>Etablissement de formation</p> <p>3 travaux au choix (récits, notes de stage, fiche de lecture...) intégrés au livret de formation</p> <p>Coefficient : 1</p> <p>Soutenance orale individuelle : 1</p>	<p>Soutenance orale : 30 mn</p> <p>Présentation : 10 mn</p> <p>Echanges : 20 mn</p>	<p>Un formateur ou un universitaire et un professionnel confirmé du secteur</p>
<p>Evaluer la capacité du candidat à :</p> <p>Objectifs généraux</p> <p>Analyser une question sociale ou un questionnement professionnel en montrant l'articulation entre théorie et pratique</p> <p>Mener une démarche rigoureuse et cohérente en s'appuyant sur une méthodologie de recherche</p> <p>Prendre de la distance vis-à-vis de la réalité sociale, déconstruire ses représentations et les reconstruire par rapport à des références théoriques et la réalité du terrain</p> <p>Objectifs spécifiques</p> <p>Appréhender la relation éducative spécialisée dans une démarche éthique</p> <p>Faire le lien entre son engagement professionnel, les apports théoriques et cliniques et les propositions éducatives</p> <p>Observer, rendre compte et analyser des situations éducatives</p> <p>Formuler une problématique éducative</p> <p>Proposer des actions éducatives à partir des besoins des personnes</p>	<p>Mémoire de pratique professionnelle</p> <p>Bloc de compétences n° 2 : Analyse de la construction d'un accompagnement éducatif</p>	<p>Le mémoire de pratique professionnelle doit montrer l'appropriation des compétences à mettre en œuvre dans l'exercice du métier et la mobilisation de compétences méthodologiques et de connaissances en sciences humaines et sociales au service des pratiques professionnelles du travail et de l'intervention sociale</p>	<p>Epreuve en centre d'examen organisée par le rectorat</p> <p>Ecrit de 40 à 45 pages (hors annexes)</p> <p>Coefficient : 1</p> <p>Ecrit : 1</p> <p>Soutenance orale individuelle : 1</p> <p>Le mémoire est noté par les membres du jury avant la soutenance. La note est attribuée avant l'audition du candidat.</p> <p>La note finale retenue pour l'épreuve « Mémoire de pratique professionnelle » est la moyenne de la note obtenue à l'écrit et de la note obtenue à l'oral.</p> <p>Exemple : Note écrit = 11 Note oral = 12 Note retenue pour l'épreuve « Mémoire de pratique professionnelle » = 11,5/20</p>	<p>Soutenance orale : 40 mn</p> <p>Présentation : 10 mn</p> <p>Echanges : 30mn</p>	<p>Un formateur ou un universitaire et un professionnel confirmé du secteur</p>

Certification du DC 1 : moyenne des 2 notes

Modalités de certification du DC 2- Conception et conduite de projets éducatifs spécialisés

Objectifs de l'épreuve	Intitulé de l'épreuve	Définition de l'épreuve	Cadre de l'épreuve et lieu	Durée de l'épreuve	Examineurs, correcteurs
<p>Evaluer la capacité du candidat à Mobiliser des connaissances théoriques en lien avec les champs disciplinaires concernés Mobiliser la méthodologie de la conception et de la conduite de l'action socioéducative</p>	<p>Etude de situation individuelle ou collective Bloc de compétences n° 3 : Implication de la personne ou du groupe dans son projet éducatif</p>	<p>A partir d'une situation transmise au candidat par l'établissement de formation : Elaboration d'une synthèse de situation éducative, d'un diagnostic socioéducatif et d'une proposition éducative ou Dissertation sur une question éducative</p>	<p>Etablissement de formation Epreuve écrite : coef 1</p>	<p>4 heures</p>	<p>Un formateur ou un universitaire</p>
<p>Evaluer la capacité du candidat à Mobiliser la méthodologie de conception et de conduite de projet Analyser son positionnement professionnel dans le projet éducatif spécialisé</p>	<p>Projet éducatif spécialisé Bloc de compétences n° 4 : Conception et conduite d'un projet éducatif</p>	<p>Présentation d'un projet socio-éducatif à dimension culturelle, artistique... réalisé collectivement pendant la formation et soutenance orale individuelle</p>	<p>Etablissement de formation Ecrit de 10 à 12 pages Coefficient : Ecrit collectif : 1 Soutenance orale individuelle : 1</p>	<p>Soutenance orale : 30 mn Présentation : 10 mn Echanges : 20 mn</p>	<p>Un formateur ou un universitaire et un professionnel confirmé du secteur</p>

Certification du DC 2 : moyenne des 3 notes

Modalités de certification du DC 3 - Travail en équipe pluriprofessionnelle et communication professionnelle

Objectifs de l'épreuve	Intitulé de l'épreuve	Définition de l'épreuve	Cadre de l'épreuve et lieu	Durée de l'épreuve	Examineurs, correcteurs
Evaluer la capacité du candidat à Rédiger et transmettre de l'information	Elaboration d'une communication professionnelle Bloc de compétences n° 6 : Communication professionnelle en travail social	A partir d'une situation rencontrée lors d'une période de formation pratique, élaboration d'une communication professionnelle pour un destinataire cible	Etablissement de formation Coefficient : Soutenance orale individuelle : 1	Soutenance orale : 30 mn Présentation : 10 mn Echanges : 20 mn	Un formateur ou un universitaire et un professionnel confirmé du secteur
Evaluer la capacité du candidat à Analyser un ou plusieurs enjeux du travail d'équipe et de la dynamique institutionnelle	Dossier sur le travail d'équipe et les dynamiques institutionnelles Bloc de compétences n° 5 : Expression et communication écrite et orale	Dossier élaboré à partir de pratiques professionnelles sur les enjeux du travail d'équipe permettant de montrer les liens entre les dynamiques institutionnelles, le travail d'équipe et l'accompagnement des personnes	Etablissement de formation Dossier de 8 à 10 pages Coefficient : Ecrit : 1 Soutenance orale individuelle : 1	Soutenance orale : 30 mn Présentation : 10 mn Echanges : 20 mn	Un formateur ou un universitaire et un professionnel confirmé du secteur

Certification du DC 3 : moyenne des 3 notes

Modalités de certification du DC 4 – Dynamiques interinstitutionnelles, partenariats et réseaux

Objectifs de l'épreuve	Intitulé de l'épreuve	Définition de l'épreuve	Cadre de l'épreuve et lieu	Durée de l'épreuve	Examineurs, correcteurs
<p>Evaluer la capacité du candidat à :</p> <p>Connaître, analyser un environnement institutionnel et à s'y situer en situation professionnelle</p> <p>Utiliser les différentes ressources de l'environnement institutionnel et partenarial en situation professionnelle (politiques sociales et dispositifs)</p>	<p>Analyse d'une problématique territoriale ou partenariale</p> <p>n° 8 : Mobilisation des acteurs et des partenaires</p>	<p>A partir d'un questionnement de terrain, d'une intervention observée ou à laquelle a participé l'étudiant en formation pratique, analyse d'un ou plusieurs enjeux des politiques sociales mobilisées et la place des acteurs</p>	<p>Etablissement de formation</p> <p>Dossier écrit entre 8 et 10 pages</p> <p>Coefficient : 1</p> <p>Ecrit : 1</p> <p>Soutenance orale individuelle : 1</p>	<p>Soutenance orale : 30 mn</p> <p>Présentation : 10 mn</p> <p>Echanges : 20 mn</p>	<p>Un formateur ou un universitaire et un professionnel confirmé du secteur</p>
<p>Evaluer la capacité du candidat à :</p> <p>Connaître les politiques sociales</p> <p>Se positionner dans un travail partenarial</p> <p>Participer à une réflexion collective</p>	<p>Contrôle de connaissances sur les politiques sociales</p> <p>Bloc de compétences n° 7 : Connaissance et analyse des contextes institutionnels Bloc de compétences</p>	<p>Devoir sur table</p> <p>Portant sur les connaissances des politiques sociales et élaboration d'une proposition d'action partenariale ou d'une aide à la décision</p>	<p>Etablissement de formation</p> <p>Coefficient : 1</p> <p>Ecrit : 1</p>	<p>4 heures</p>	<p>un formateur ou un universitaire</p>

Certification du DC 4 : moyenne des 3 notes